

Plan Autodesk Education et conditions requises pour confirmer l'éligibilité des personnes qui souhaitent accéder aux produits et services Autodesk sous licence éducative

Questions fréquemment posées

4 août 2020

1. Qu'est-ce que le plan Autodesk Education ?

À partir du 4 août 2020, le plan Education offre aux étudiants et enseignants éligibles un accès utilisateur unique annuel et gratuit aux produits et services Autodesk® sous licence éducative et aux avantages associés disponibles via [Autodesk Education Community](#), avec une seule date de renouvellement pour plus de commodité.*

Les étudiants et enseignants éligibles qui, avant le 4 août 2020, utilisaient des licences éducatives individuelles d'un an ou de trois ans pour des produits Autodesk via Education Community, peuvent continuer d'accéder à ces produits avec ces licences jusqu'à leur expiration.

* Renouvelable tant que vous restez éligible.

2. Qui peut bénéficier du plan Autodesk Education ?

Le plan Education est proposé aux étudiants et enseignants éligibles du monde entier.

[Les étudiants et enseignants éligibles](#) doivent être inscrits ou employés dans un [établissement d'enseignement agréé](#) et ne peuvent utiliser les logiciels auxquels ils accèdent via Education Community sur leurs appareils personnels qu'à des fins directement associées à l'apprentissage, l'enseignement, la formation, la recherche ou le développement. Pour en savoir plus, consultez les [conditions générales d'utilisation](#).

3. Où puis-je trouver des informations sur l'ensemble des avantages offerts par le plan Autodesk Education ?

Visitez le site autodesk.fr/plans.

4. En tant qu'étudiant ou enseignant, comment faire pour accéder au plan Autodesk Education ?

Visitez le site [Autodesk Education Community](#), sélectionnez les logiciels qui vous intéressent et créez un compte Autodesk Account. Après avoir renseigné votre profil Education, sélectionnez votre rôle d'enseignement (Étudiant ou Enseignant), puis passez à la confirmation de votre éligibilité pour l'accès gratuit au plan Autodesk Education.

5. **En tant qu'étudiant ou enseignant, quelle est la durée de l'accès au plan Autodesk Education qui m'a été octroyée ? Puis-je renouveler ce plan lorsqu'il expire ?**

La durée du plan Autodesk Education est d'un an. Elle commence dès que votre éligibilité pour l'accès sous licence éducative est confirmée.

Lorsque votre accès au plan Education est sur le point d'expirer, vous êtes invité à renouveler votre accès par le biais de divers rappels personnalisés (rappels intégrés aux produits, notifications par e-mail et messages affichés lorsque vous vous connectez à Autodesk Education Community).

Pour renouveler votre accès au plan Education, vous devez reconfirmer votre éligibilité à l'accès gratuit aux produits et services Autodesk sous licence éducative.

Tant que vous restez éligible, vous pouvez continuer de renouveler votre accès au plan Autodesk Education.

6. **Le nombre de produits accessibles via le plan Autodesk Education est-il limité ?**

Non. Vous pouvez accéder à autant de produits Autodesk disponibles via Autodesk Education Community que vous le souhaitez, pendant toute la durée de votre plan Autodesk Education.

7. **À l'expiration de mon plan Autodesk Education, pourrai-je encore accéder aux logiciels et services via Education Community ?**

Si vous ne renouvelez pas votre accès au plan Autodesk Education, lorsque ce dernier expirera, vous ne pourrez plus accéder aux produits et services Autodesk sous licence éducative via Education Community.

À l'expiration de votre plan Education, vous pourrez continuer d'accéder aux fichiers stockés dans A360 Drive, mais vous ne pourrez plus les modifier ni charger d'autres fichiers.

8. **Pourquoi dois-je confirmer mon éligibilité à l'accès gratuit aux produits et services Autodesk sous licence éducative ?**

Autodesk s'engage activement à soutenir les membres de la communauté universitaire en leur octroyant un accès gratuit sous licence éducative aux outils utilisés par les plus grands professionnels du monde entier. Nous demandons aux utilisateurs de confirmer leur éligibilité pour garantir l'utilisation légitime des produits et services accessibles gratuitement via Education Community.

9. **Dans quel cas la confirmation d'éligibilité pour l'accès aux produits et services Autodesk sous licence éducative est-elle requise ?**

Si vous souhaitez obtenir l'accès gratuit aux produits et services Autodesk sous licence éducative via [Autodesk Education Community](#), vous devez confirmer votre éligibilité.

Le logiciel Autodesk® Tinkercad® n'est pas concerné.

10. **Comment l'éligibilité d'une personne pour l'accès gratuit aux logiciels et services Autodesk sous licence éducative est-elle confirmée ?**

Notre fournisseur de services de vérification, SheerID, est chargé de confirmer l'éligibilité des personnes qui souhaitent accéder aux produits et services Autodesk sous licence éducative.

[Questions fréquemment posées concernant SheerID pour les étudiants](#)

[Questions fréquemment posées concernant SheerID pour les enseignants](#)

11. **J'ai créé mon compte Autodesk Account à l'aide de l'adresse e-mail de mon établissement d'enseignement. Pourquoi me demande-t-on de confirmer mon éligibilité ?**

L'utilisation d'une adresse e-mail avec un domaine "éducation" n'est pas requise lorsque vous créez un compte Autodesk Account. L'adresse e-mail n'est pas un critère d'éligibilité pour l'accès gratuit aux produits et services Autodesk sous licence éducative.

12. **Je suis une formation à domicile. Puis-je bénéficier du plan Autodesk Education ?**

Oui, si vous répondez aux [critères](#) d'accès pour l'enseignement à domicile. Visitez le site [Autodesk Education Community](#), sélectionnez un nom de logiciel et créez un compte Autodesk Account. Lorsque vous êtes invité à choisir un type d'établissement, sélectionnez l'option correspondant le mieux à votre situation. Après vérification de votre adresse e-mail, vous devrez renseigner votre profil Education. Lorsque vous êtes invité à indiquer le nom de votre établissement d'enseignement, saisissez "à domicile" dans le champ, puis sélectionnez Enseignement à domicile (tous) dans la liste déroulante. Renseignez votre profil et vérifiez les informations. Cliquez ensuite sur le bouton Vérifier. Vous serez invité à charger une pièce justificative pour confirmer que vous suivez un enseignement à domicile. Ce document doit être daté de moins de 3 mois et contenir vos nom et prénom, ainsi que le nom de l'enseignement à domicile ou de l'association d'enseignement à domicile. Vous pouvez présenter une lettre officielle du fournisseur du programme d'études ou de l'administration scolaire locale.

Une fois votre éligibilité confirmée, vous pouvez accéder aux logiciels et

versions de votre choix.

13. Mon accès au plan Autodesk Education expire bientôt et je suis toujours inscrit ou employé dans un établissement d'enseignement agréé.

Comment renouveler mon accès ?

Visitez le site Autodesk Education Community, connectez-vous à votre compte et cliquez sur Renouveler maintenant afin de reconfirmer votre éligibilité pour l'accès gratuit aux logiciels et services Autodesk sous licence éducative.

Remarque : en reconfirmant votre éligibilité avant l'expiration du plan Autodesk Education, tous vos abonnements actuels sont automatiquement prolongés d'un an, sans aucune action supplémentaire de votre part.

14. Mon accès au plan Autodesk Education a expiré et je suis toujours inscrit ou employé dans un établissement d'enseignement agréé. Comment récupérer l'accès gratuit aux logiciels et services Autodesk sous licence éducative ?

Visitez le site Autodesk Education Community, connectez-vous à votre compte et cliquez sur Renouveler d'accès. Vous devrez reconfirmer votre éligibilité.

Remarque : si vous reconfirmez votre éligibilité après l'expiration du plan Autodesk Education, vous devrez obtenir de nouveaux abonnements à vos logiciels.

15. Le nombre de renouvellements de mon accès au plan Autodesk Education est-il limité ?

Non. Tant que vous restez éligible, vous pouvez continuer de renouveler votre accès au plan Autodesk Education tous les ans.

16. Je possède une licence éducative individuelle d'un an ou de trois ans pour un produit Autodesk. Elle est sur le point d'expirer ou a expiré. Que dois-je faire ?

Visitez le site Autodesk Education Community, connectez-vous à votre compte et, si vous y êtes invité, reconfirmez votre éligibilité pour l'accès gratuit aux produits et services Autodesk sous licence éducative. Vous pourrez ensuite accéder à un nouvel abonnement pour les logiciels de votre choix via le plan Autodesk Education.

17. **J'utilise actuellement une licence éducative individuelle d'un an ou de trois ans que j'ai obtenue via Autodesk Education Community. Avec le lancement du plan Autodesk Education, ma licence éducative actuelle expirera-t-elle plus tôt que prévu ?**

Non. La licence éducative individuelle que vous utilisez actuellement restera valide pendant la durée établie.

18. **J'utilise actuellement une licence éducative individuelle d'un an ou de trois ans que j'ai obtenue via Autodesk Education Community et dont la date d'expiration est encore loin. Puis-je accéder à l'abonnement pour une nouvelle version ou un autre produit via le plan Autodesk Education ?**

Oui. Visitez le site Autodesk Education Community, connectez-vous à votre compte et, si vous y êtes invité, reconfirmez votre éligibilité pour l'accès gratuit aux produits et services Autodesk sous licence éducative. Vous pourrez ensuite accéder à un nouvel abonnement pour le produit ou la version de votre choix via le plan Autodesk Education.

19. **Je suis administrateur informatique/système pour un établissement d'enseignement agréé. Comment accéder aux licences Education multi-utilisateurs ou réseau via Autodesk Education Community pour le déploiement de salles de classe ou de travaux pratiques ?**

Si les enseignants et les administrateurs informatiques/système qui travaillent pour des établissements d'enseignement confirment leur éligibilité pour l'accès sous licence éducative, ils peuvent obtenir des licences éducatives multi-utilisateurs et réseau d'un an via Autodesk Education Community, conformément aux conditions applicables. Après expiration, les licences éducatives multi-utilisateurs et réseau peuvent être renouvelées si l'enseignant ou l'administrateur informatique/système répond toujours aux critères d'éligibilité pour l'accès gratuit aux produits et services Autodesk sous licence éducative. Cela s'applique à tous les logiciels et à toutes les versions disponibles via Autodesk Education Community.

20. **Qu'est-ce qu'un établissement d'enseignement agréé ?**

Un "établissement d'enseignement agréé" est un établissement d'enseignement reconnu par une agence gouvernementale officielle dépendant de l'autorité locale, étatique, provinciale, fédérale ou nationale compétente, et dont la mission principale consiste à dispenser un enseignement aux étudiants inscrits. Cela inclut les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur.

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

21. **Je voudrais confirmer mon éligibilité pour l'accès aux produits et services Autodesk sous licence éducative, mais mon établissement d'enseignement est introuvable dans la liste déroulante. Que faire ?**

Si votre établissement d'enseignement n'est pas répertorié, remplissez le formulaire de demande d'ajout d'établissement disponible en ligne. Un processus de validation manuelle est alors initié et, en cas d'approbation, l'établissement est ajouté à la liste des établissements d'enseignement agréés, généralement sous sept jours.

Revenez sur le site Autodesk Education Community au bout de sept jours pour savoir si votre établissement d'enseignement a été approuvé et ajouté à la liste des établissements.

22. **On m'a demandé de fournir un justificatif supplémentaire pour démontrer que je suis inscrit ou employé dans un établissement d'enseignement agréé. Quels sont les éléments nécessaires pour traiter le document fourni ?**

Le document doit inclure :

- Votre nom complet
- Le nom de l'établissement d'enseignement où vous êtes inscrit ou employé
- La date (période scolaire en cours ou datant de moins de trois mois)

Remarque : assurez-vous que les informations fournies lors de la création de votre compte Autodesk Account sont correctes et correspondent aux informations détenues par votre établissement d'enseignement agréé.

Vous pouvez par exemple fournir les documents suivants, avec les informations obligatoires indiquées :

- Récépissé d'inscription
- Reçu des frais de scolarité
- Carte d'étudiant (la photo n'est pas obligatoire et peut être exclue, mais les dates sont requises)
- Lettre officielle de votre établissement d'enseignement (consultez ces exemples de [modèle pour étudiant](#), [modèle pour enseignant](#) ou [modèle pour administrateur informatique/système](#))
- Relevé de notes
- Badge d'employé ou lien vers la liste des enseignants sur le site Web de l'établissement (la photo n'est pas obligatoire et peut être exclue)

Remarque : à compter du jour où vous avez commencé le processus de révision d'une pièce justificative, vous disposez de 14 jours pour charger la documentation demandée. Au bout de 14 jours, votre demande de vérification d'éligibilité expirera. Pour réinitialiser le processus de confirmation de votre éligibilité, visitez le site Autodesk Education Community et cliquez sur Mise en route.

23. Je dois fournir un justificatif supplémentaire afin de confirmer mon éligibilité pour l'accès aux produits et services Autodesk sous licence éducative. Combien de temps cette vérification prendra-t-elle ?

Les délais peuvent varier. À titre indicatif, l'examen des documents est généralement réalisé :

- en 20 minutes si vous résidez aux États-Unis ;
- sous 48 heures si vous résidez hors des États-Unis (mais le délai peut être plus long).

Remarque : pensez à vérifier votre dossier de spam ou de courrier indésirable.

24. Où puis-je trouver des informations sur les pratiques d'Autodesk en matière de confidentialité et de collecte ou d'utilisation des données ?

Consultez la [Déclaration de confidentialité d'Autodesk](#).

25. Je n'ai pas encore reçu la confirmation de mon éligibilité pour l'accès gratuit aux produits et services Autodesk sous licence éducative. En attendant, comment puis-je accéder aux logiciels Autodesk ?

Nous vous remercions de votre patience. Vous recevrez bientôt une réponse. Si vous avez plus de 18 ans et besoin d'accéder rapidement à un logiciel Autodesk®, vous pouvez télécharger la [version d'évaluation gratuite de 30 jours](#).

26. Mon éligibilité pour l'accès gratuit aux produits et services Autodesk sous licence éducative a été confirmée. Quelle est la prochaine étape ?

Connectez-vous à votre compte sur Autodesk Education Community et cliquez sur Télécharger le produit pour obtenir les logiciels de votre choix.

27. Dois-je confirmer mon éligibilité chaque fois que je veux accéder aux logiciels via Autodesk Education Community ?

Non. Vous pouvez accéder aux logiciels via Education Community pendant un an à partir de la date de confirmation de votre éligibilité.

28. La réponse d'Autodesk indique que je ne suis pas éligible pour l'accès gratuit aux logiciels et services Autodesk sous licence éducative, mais je pense que c'est une erreur. Qui puis-je contacter pour résoudre ce malentendu ?

Contactez SheerID, notre fournisseur de services de vérification, à l'adresse customerservice@sheerID.com pour obtenir de l'aide.

29. La réponse d'Autodesk indique que je ne suis pas éligible pour l'accès gratuit aux logiciels et services Autodesk sous licence éducative, mais je pense que moi-même ou mon organisation pourrions bénéficier d'abonnements gratuits aux produits Autodesk. Quelles sont les options à ma disposition ?

Deux possibilités :

- Si votre organisation est une organisation à but non lucratif, une association caritative ou une bibliothèque, vérifiez si vous êtes éligible pour participer au [Programme de dons d'Autodesk](#).
- Si vous êtes un entrepreneur, une organisation à but non lucratif ou une start-up qui utilise la conception pour des causes environnementales ou sociales, vérifiez si vous êtes éligible pour participer au programme [Technology Impact](#).

30. Je propose des services de formation à des fins lucratives sur des logiciels Autodesk, mais je ne suis pas éligible à l'accès gratuit aux logiciels et services Autodesk sous licence éducative. Quelles sont les options à ma disposition ?

Autodesk propose divers programmes pour les partenaires de formation conçus pour répondre aux différents types d'organismes. En tant que partenaire de formation Autodesk, vous profitez du statut de partenaire Autodesk reconnu et vous pouvez utiliser les abonnements aux logiciels Autodesk dont votre organisation a légitimement besoin pour fournir ses services de formation aux utilisateurs finaux. Cliquez [ici](#) pour en savoir plus ou contactez-nous directement à l'adresse learning.partners@autodesk.com pour déterminer le programme adapté à votre organisation.

31. J'ai été jugé non éligible pour l'accès gratuit aux logiciels et services Autodesk sous licence éducative et je souhaite acheter un abonnement commercial. Comment faire ?

Vous pouvez acheter un abonnement directement auprès d'Autodesk et bénéficier des performances et de la fiabilité dont vous avez besoin, tout en accédant aux dernières fonctionnalités et mises à jour de sécurité, et bien plus encore. [Abonnez-vous](#).

32. J'ai des questions concernant la confirmation d'éligibilité pour l'accès aux produits et services Autodesk sous licence éducative qui ne sont pas abordées ici. Qui dois-je contacter pour obtenir de l'aide ?

Contactez SheerID, notre fournisseur de services de vérification, à l'adresse customerservice@sheerID.com pour obtenir de l'aide.

* Les services cloud et/ou les logiciels Autodesk gratuits sont soumis à l'acceptation et au respect des termes et conditions de [l'accord de licence de logiciel ou des conditions générales d'utilisation applicables](#) qui les accompagnent. Les services cloud et les logiciels sous licence éducative ou abonnement éducatif ne peuvent être utilisés qu'[à des fins éducatives](#). Leur usage dans un but commercial, professionnel ou lucratif est interdit.

Autodesk, le logo Autodesk et Tinkercad sont des marques déposées ou des marques commerciales d'Autodesk, Inc., et/ou de ses filiales et/ou de ses sociétés affiliées, aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Tous les autres noms de marques, de produits ou marques commerciales appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Autodesk se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis l'offre sur ses produits et ses services, les spécifications de produits, ainsi que ses tarifs. Autodesk ne saurait être tenue responsable des erreurs typographiques ou graphiques susceptibles d'apparaître dans ce document.
© 2020 Autodesk, Inc. Tous droits réservés.